



# ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION D'ILLE ET VILAINE

## BULLETIN D'ADHÉSION 2024

**Renouvellement**

**Nouveau membre**

Numéro d'adhérent :

Réservé EFA

ADHERENT	SIGNATAIRE <sup>1</sup>			CONJOINT (E)		
NOM						
PRENOM						
DATE DE NAISSANCE						
PROFESSION						
SITUATION FAMILIALE <sup>2</sup>	Mariés	Concubins	Pacsés	Célibataire	Divorcé(e)	Veuf(ve)
ADRESSE						
TELEPHONE	Domicile			Autre		
E-MAIL (BIEN LISIBLE)						

Si vous avez déjà été adhérent EFA préciser dans quel département :

- 1) Pour les couples non-mariés, soulignez le nom qui devra figurer sur le certificat fiscal de déduction
- 2) Rayez les mentions inutiles

ENFANTS	Année de naissance	Année d'arrivée	Biologique (B) ou Adopté (A)	Sexe	Œuvre ou ASE	Pays d'origine
Prénom						

Êtes-vous actuellement en démarche d'adoption  Oui  Non

Si oui, date de la demande : Date d'agrément :

Vous êtes adopté majeur  Oui  Non

**Seriez-vous volontaire pour aider ponctuellement ou vous impliquer d'une manière plus suivie dans la vie de l'association ?**  **Oui ponctuellement**  **Non**  
 **Oui de manière plus suivie**

**Si vous faites un don:**

Reportez les sommes et le total correspondant dans la colonne de droite

**NOTA : Le don ouvre droit à une déduction fiscale de 66 %**

Adhésion	36 €	€
Option magazine "Accueil"	20 €	€
Don à EFA	-	€
<b>TOTAL</b>	<b>56 €</b>	<b>€</b>

Je joins un chèque de :

Date et signature :

Banque	Réservé EFA
Numéro du Chèque	Réservé EFA
Titulaire du Compte	Réservé EFA

**Règlement par chèque à l'ordre de EFA 35, à retourner avec le présent bulletin d'adhésion à :**  
**Mr Michel PENQUERC'H – 66 rue du Manoir 35136 - Saint JACQUES de la LANDE**

**Protection des données :** Les informations demandées sur le présent document sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre adhésion. Elles seront recensées dans les fichiers informatiques Enfance et Familles d'Adoption national comme départemental des adhérents, déclarés auprès de la C.N.I.L. Vous pouvez manifester toute opposition au traitement informatique de ces données, y accéder librement auprès de votre association départementale et y exercer les droits de rectifications, conformément au règlement 2016/679 de la RGPD